



## Elèves concernés :

De la 5<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup> ayant un niveau minimum G2.

Priorité sera donnée aux élèves participant déjà à des compétitions fédérales.

Le nombre d'élèves pour que le groupe puisse fonctionner est de 16.

Les élèves inscrits en classe sportive **s'engagent**, s'ils sont sélectionnés, à participer aux différentes compétitions scolaires (UNSS/UGSEL).

## Organisation :

Les mardis après-midi sur une durée de 3 heures.

13h30 : Départ en minibus de l'Institution Champagnat direction CERNAY

13h50 : Accueil, préparation des poneys/chevaux, installation du matériel, parcours d'obstacle, d'Equifun, Pony-Games etc...

14h45 : 1<sup>er</sup> groupe en selle, 2<sup>ème</sup> groupe en théorie.

15h45 : Changement de groupe.

16h45 : Desseller, soins aux poneys/chevaux et rangement du matériel.

17h00 : Départ du minibus pour un retour à l'Institution Champagnat vers 17h20.

## Programme annuel :

### Pratiques équestres :

Séances de travail dans les différentes disciplines : Dressage, Obstacle, Hunter, Pony-Games, Equifun, Voltige, Horse-ball...

### Théorie :

Pas de préparation aux examens fédéraux mais une découverte du monde du cheval par thème (exemple : avoir un cheval à soi, les métiers du cheval, les différentes disciplines etc ...)

Les séances sont encadrées par Mme Nathalie RUST (BEES 1<sup>er</sup> Degré, Coach et arbitre fédérale en Pony-Games), Mme Anne METLER (BEES 1<sup>er</sup> Degré option Equitation) et Mme Mégane WERLE (BP JEPS option équitation) à la Société Hippique de la Thur à CERNAY.

## Tarifs :

Environ 620€ pour l'année pour l'utilisation d'un poney ou cheval de club, l'encadrement et le transport aller/retour en minibus (pour une trentaine de séances).

L'engagement se fait obligatoirement pour toute l'année scolaire.

N'est pas compris dans ce tarif la licence FFE (25€ en 2025) à prendre dans le club de votre choix + les éventuels frais de stage ou de participation aux compétitions scolaires ou Fédérales.



Cette activité sera proposée sous réserve d'un nombre suffisant de participants, de la disponibilité de l'encadrant et des installations.